

Afin d'inciter les particuliers et les professionnels à opter pour l'électromobilité et la mobilité durable, une nouvelle prime a été instauré par le Grand-Duché du Luxembourg pour l'achat des véhicules électriques et hybrides :

**Prime de 8.000€ pour les voitures et camionnettes neuves 100% électriques**

Destinée aux particuliers et professionnels

Véhicule commandé (date du contrat de vente) entre le 11 mai 2020 et le 31 mars 2021

Véhicule mis en circulation pour la première fois au plus tard le 31 décembre 2021

(Pour les véhicules commandés avant le 11 mai 2020 et mis en circulation au Luxembourg pour la première fois entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2021 et pas encore immatriculés à l'étranger, la prime de 5.000 € continue de s'appliquer)

**Prime de 2.500€ pour les voitures neuves plug-in hybrides (< à 50 gr CO2/KM)**

Destinée aux particuliers et professionnels

Véhicule commandé (date du contrat de vente) au plus tard le 31 mars 2021

Véhicule mis en circulation au Luxembourg pour la première fois entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2021

(Pour les véhicules hybrides plug-in mis en circulation pour la première fois à partir du 1er septembre 2020, ce sont les valeurs combinées des émissions de CO2 du cycle d'essai WLTP qui sont prises en compte).

Toutes les informations détaillées au sujet de ces primes sur <https://www.myenergy.lu/fr/cleverfueren>

